


 COMMONWEALTH
 WAR GRAVES


DESCRIPTIF DU POSTE	
INFORMATIONS SOMMAIRES	
Titre du poste :	Jardinier
Département :	Opérations – MA Horticulture
Durée du contrat :	Permanent
Objectif du Poste :	<p>Assister le superviseur pour la Tunisie, l'Algérie et le Maroc (TAM) et le jardinier en chef dans l'exécution et la coordination de l'entretien horticole dans un groupe présélectionné de cimetières et de parcelles dans la région TAM</p> <p>Un jardinier travaille généralement dans le cadre d'une équipe organisée dans un rôle mobile ou statique pour entretenir un certain nombre de cimetières de guerre en effectuant des travaux d'entretien, de conservation et de rénovation selon les normes d'excellence fixées par la Commission indiqués dans le Manuel Horticole.</p> <p>Une partie intégrante de l'équipe, il s'agit d'un poste pratique</p>
Palier de salaire :	A
Supérieur hiérarchique :	Chef jardinier
Subordonnés :	Non disponible
Autres contacts clés :	<ul style="list-style-type: none"> • Superviseur (TAM) • Collègues dans sa propre équipe et dans d'autres équipes • Responsable de l'horticulture en Région Méditerranée • Les autorités gouvernementales locales, les entreprises de maintenance et les fournisseurs. • Fournir des instructions et d'autres informations aux visiteurs du cimetière / aux membres du public
Responsabilités financières	Non disponible
Pays :	Tunisie
Horaires :	<p><u>Heures d'été</u></p> <p>La durée hebdomadaire du travail du personnel non-administrateur est de 37 heures nettes par semaine pour la période estivale.</p> <p><u>Juillet et Août</u> Du lundi au jeudi de 6h30 à 14h30 avec 30 minutes de pause de 12h00 à 12h30</p> <p>Vendredi 06h30 à 13h30</p> <p><u>Heures d'hiver</u></p>

	<p>La durée hebdomadaire du travail pour le personnel non administratif est de 44 heures nettes par semaine pendant la période hivernale</p> <p>Il y aura une heure de pause à midi chaque jour pendant l'horaire d'hiver et la pause de midi ne fait pas partie de la semaine de travail de 44 heures.</p> <p>Septembre - juin Du lundi au jeudi de 7h00 à midi et de 13h00 à 17h00 Vendredi 07h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</p> <p><u>Ramadan</u></p> <p>35 heures nettes par semaine, réparties sur 5 jours ouvrables comme suit:</p> <p>Du lundi au vendredi de 7h00 à 14h30 avec une pause de 30 minutes</p>
Déplacement :	Vous pouvez être transféré pour travailler dans d'autres sites en Tunisie si la Commission vous y demande.
Droit au travail :	Eligible pour travailler en Tunisie

HISTORIQUE DE LA COMMISSION

La Commonwealth War Graves Commission (CWGC) honore les 1,7 million hommes et de femmes des forces du Commonwealth tombés durant les Première et Seconde Guerres mondiales, et veille à ce qu'ils ne soient jamais oubliés.

Notre travail commémore les morts des guerres, de l'édifice et l'entretien de nos cimetières et monuments se trouvant à 23.000 emplacements dans plus de 150 pays jusqu'à la préservation de nos documents et archives détaillés. Nos valeurs et nos objectifs, énoncés en 1917, sont aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a 100 ans.

RESPONSABILITES ET OBLIGATIONS

Général

- La tâche principale consiste à exécuter la maintenance manuelle horticole, les travaux de rénovation et les tâches de conservation ; entreprendre des tâches telles que la tonte, bordure, désherbage, taille, application de pesticides et plantation, conformément à la formation et aux pratiques horticoles
- S'assurer que toutes les procédures de sécurité et les pratiques sécuritaires de travail de la Commission sont respectées, et que toutes les instructions de sécurité légales sont respectées en tout temps.
- Signaler à la responsable hiérarchique les défauts de structure constatés, tout développement dans l'entourage ou l'environnement des cimetières et monuments commémoratifs observé lors des travaux de maintenance.
- Si nécessaire, remplacer la responsable lors de son absence, en s'occupant du personnel, de l'équipement, et des véhicules et des ressources ; en les déployant de la manière la plus efficace et la plus économique possible.
- Se déplacer dans la zone pour s'assurer que des projets supplémentaires sont réalisés.

Rendement de l'équipe

- Travailler en équipe pour assurer la maintenance d'un certain nombre de cimetières de guerre en réalisant des travaux manuels d'entretien horticole et de rénovation selon les normes d'excellence établies par la Commission et selon le Manuel Horticole.

Responsabilités dans le projet

- Non disponible

Gestion des risques

- Non disponible

EXIGENCES RELATIVES AU POSTE

Éducation et Connaissances

Nécessaire

- Un certificat de fin d'études
- Expérience pratique en jardinage / horticulture
- Une bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite, et un bon niveau d'alphabétisation en langue natale

Désirable

- Une bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé
- Un diplôme d'études universitaires en horticulture
- Expérience dans l'entretien de jardins de grandes tailles

Compétences et aptitudes

- Réussir ou capacité à apprendre les Pratiques Horticoles de la Commission
- Compétences manuelles
- Compétences de communication et écoute efficaces
- Compétences de prise de décision, dans les limites requises
- Prendre la responsabilité d'agir
- Bonnes compétences organisationnelles et de gestion du temps
- Sens de la prestation de service
- Capacité à travailler seul ou en équipe
- Un alignement avec et un respect des valeurs de la Commission : RESPECT, EXCELLENCE, TRAVAIL D'ÉQUIPE, COMMUNICATION, PROFESSIONNALISME et ENGAGEMENT
- Responsabilité pour sa propre santé et sécurité et, et celles des autres quand en position de responsabilité.

Vos tâches principales sont définies dans ce descriptif. De temps à autre, il se peut que vous ayez à exécuter d'autres tâches raisonnables qui ne relèvent pas de votre poste ou de vos tâches principales, si cela s'avère nécessaire pour répondre aux besoins de la Commission.

Signatures

Nom de l'employé :

Signature :

Date :

Nom du superviseur :

Signature :

Date :